



Demande de MODIFICATION ou de CREATION D'ACCÈS sur le domaine public

A remplir et à renvoyer au : Service Aménagement Urbain Voirie & Propreté

12 rue Lapique – BP 60559 – 55012 BAR LE DUC

Tel : 03 29 79 48 80 – Fax : 03 29 79 57 74

Courriel : amenagement.urbain@barleduc.fr

Demande à formuler 2 mois avant la date souhaitée des travaux.

N° d'autorisation d'urbanisme : En date du :

A. IDENTITE DU DEMANDEUR

PARTICULIER

Nom & Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : Fax :

Adresse électronique :

AUTRES (entreprises, commerçants...)

Nom ou Raison Sociale :

Représenté(e) par :

N° de SIRET :

Adresse :

.....

Téléphone : Fax :

Adresse électronique :

ADRESSE DES TRAVAUX (si différente de celle du demandeur)

.....

.....

ADRESSE DE FACTURATION (si différente de celle du demandeur)

.....

.....

B. PLAN / OBSERVATIONS / DESCRIPTIF DU PROJET

Document à fournir : plan de masse au format A4 faisant apparaître l'emplacement de l'accès autorisé par le permis.

Fait à

Le

Signature et cachet (pour les entreprises) du demandeur :

Cette demande ne tient pas lieu d'autorisation. Elle doit être correctement et totalement remplie pour pouvoir être traitée informatiquement. Le service gestionnaire de la voirie vous transmettra dans les plus brefs délais le choix et le coût de l'aménagement.